

— L. A. —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône ; offices de l'Eglise ; titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Union Saint-Jean. — IV Les noces d'or de M. le curé d'Oka. — V La cause de l'éducation confessionnelle en Angleterre. — VI Aux prières. — VII Prières des Quarante-Heures.

## AU PRONE

Le dimanche, 26 juillet

On annonce :

*Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte, le 1er dim. d'août pour les séminaristes.*

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 26 juillet

Fête de sainte ANNE, double de 1e cl. avec Oct. ; mém. du VIIIe dim. ; préf. de la Trinité (dans le diocèse de Montréal, préf. des apôtres) ; dernier Ev. du dim. — Aux 11 vêpres, mém. du dim.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 1 août, S. Pierre aux Liens ; du 2 août, S. Alphonse de Ligori.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 31 juillet, S. Ignace de Loyola (Nominingue) ; du 2 août, S. Alphonse de Ligori (Hawesbuty).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 28 juillet, S. Nazaire ; du 2 août, S. Alphonse de Ligori (Granby).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 31 juillet, S. Germain (Grantham).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 29 juillet, Ste Marthe.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 28 juillet, S. Nazaire (Lac Barrière) ; du 31 juillet, S. Ignace (Maynooth) ; du 2 août, S. Alphonse de Ligori (Chapeau).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 28 juillet, Ste Béatrice ; du 31 juillet, S. Ignace ; du 2 août, S. Alphonse de Ligori.

J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 1 juillet 1908.

**L**est bien vrai de dire que les Piémontais, en entrant à Rome par la brèche de la porta Pia, ont tué toutes les joies du peuple, aboli ses divertissements traditionnels, enseveli sa gaité, et jeté le voile de l'oubli sur toutes ses fêtes. Je ne parle pas seulement des coutumes pieuses et chrétiennes, comme par exemple, vers la Noël, les chants naïfs des pifférari qui venaient donner des sérénades aux Madones peintes sur les murs et ornées à cette occasion ; mais je parle des divertissements populaires. Ils ont complètement détruit le carnaval qui était une des grandes attractions de Rome, et que l'on venait voir de toutes les provinces de l'Italie et de l'étranger. Le carnaval a vécu et toutes les tentatives pour le galvaniser sont restées infructueuses.

— Une fête traditionnelle restait encore jusqu'à ces dernières années, c'était la célèbre nuit de la Saint-Jean qui était jadis le rendez-vous de tout Rome. Pour symboliser l'ancienne foire aux épices qui se tenait en ce lieu dès le IV<sup>e</sup> siècle, on y vend des herbes odoriférantes pour les mettre dans le linge. Ces fêtes donnaient lieu à des repas en plein air, à des chants et à des concerts improvisés. La place de Saint-Jean resplendissait de mille feux et jadis, il y a quarante ans, quand vers 5 heures du matin Saint-Jean-de-Latran ouvrait ses grandes portes, tout ce peuple qui avait passé la nuit en plein air se pressait dans la vaste basilique pour entendre la première messe et allait ensuite dormir. Les journaux constatent mélancoliquement cette année que la joie de ces fêtes est passée et que la foire aux herbes odoriférantes qui en tient lieu ne saurait la remplacer.

— On donne comme certain que la délégation apostolique du Chili va être remplacée par une internonciature. On sait que Mgr del Frates nommé délégué apostolique au Chili avec Mgr Monti comme secrétaire, fut brusquement chassé par suite d'une révolution. Il n'eut que le temps de s'enfuir en passant par la Cordillère pour arriver à Mendoza et s'embarquer à Buenos Ayres. Quand les relations furent reprises, le pape donna comme délégué apostolique aux Chiliens Mgr Monti qu'ils avaient quelques années auparavant chassé avec le délégué. C'était une juste réparation. Maintenant cette délégation va être transformée en internonciature, et c'est un pas en avant dans la cordialité des relations de cette république avec le Saint-Siège. Au moment où le gouvernement français, ne disons pas la France, rompt les relations diplomatiques avec le Saint-Siège, les gouvernements étrangers, interprètes loyaux de leurs peuples, affermissent ces rapports et leur ajoutent un lien diplomatique de plus.

— L'église de Saint-Sylvestre *in capite* a été construite d'abord en l'honneur de saint Denis par Etienne III qui étant allé en France demander du secours contre le roi des Lombards, tomba gravement malade à l'abbaye de Saint-Denys et fut guéri dans une vision qu'il eut de ce saint. Plus tard, le pape Paul I (757-767) y transporta de nombreux corps de martyrs ; et, comme parmi eux se trouvait celui du pape saint Sylvestre, le nom primitif fut bientôt oublié et l'église appelée de Saint-Denis devint celle de Saint-Sylvestre. Pourquoi l'appelait-on *in capite* ? Parce que cette église possédait une grosse portion du crâne de saint Jean-Baptiste ; Par cette figure de rhétorique qui prend la partie pour le tout, on appelait cette portion de crâne la tête de saint Jean-Baptiste, ce qui explique qu'on compte bien à peu près sept têtes du précurseur du Sauveur, ce qui veut uniquement dire que sept

églises se glorifient d'avoir une portion plus au moins considérable de ce crâne vénéré. Cette relique fut portée au Vatican en 1870 ; mais en 1905 Pie X l'a rendue.

-- En 1886 cette église fut donnée aux religieux Pallottini ; et sous l'influence du recteur, le R. P. Withmée, devint rapidement le centre de la colonie catholique anglo-américaine. Le R. P. Withmee est un archéologue soucieux de conserver et de mettre en lumière les restes du passé ; il trouva dans la reine Marguerite un auguste Mécène qui mit à sa disposition les sommes convenables pour une réparation. L'église était humide, aussi fut-il décidé d'aérer le pavé et de creuser le sous-sol de l'édifice. On l'a fait, et on a trouvé un grand nombre de fragments de marbre d'époques diverses, qui ont été soigneusement recueillis et ornent maintenant les parois de l'atrium. Mais on a aussi trouvé les nombreux corps de martyrs dont parle une inscription de Paul I qui existe encore sur la façade, et cette heureuse découverte a donné l'idée de faire dans cette église une confession pour y recueillir ces restes vénérables. L'idée est d'autant plus heureuse que cette église avait anciennement une confession qui disparut avec des ambons au XVIIe et XVIIIe siècles. Alors on fit à cette église des réparations qui furent de véritables dilapidations. On enleva les ambons, on détacha de vieilles mosaïques qui décoraient les parois, on enleva des marbres précieux qui allèrent orner d'autres églises ; bref, sous couleur de la réparer, on la dépouilla. Maintenant tout l'édifice va être réorganisé. Et cette église qui est aujourd'hui, grâce à sa position centrale, à côté de la poste, devant la station la plus importante des tramways, dans une situation exceptionnelle, sera une des plus fréquentées.

— La congrégation qui va avoir lieu dans le mois d'août pour les miracles de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alaco-

que ne s'annonce pas heureuse. Un miracle est admis sans contestation ; pour le second, les deux médecins admettent bien le fait miraculeux, mais diffèrent sur le point qu'ils considèrent comme miraculeux, et il s'ensuit que leur témoignage, loin de se fortifier, se détruit mutuellement. On a alors fait appel à un troisième médecin d'office nommé par la Congrégation, et celui-ci devra se prononcer sur le caractère miraculeux de cette guérison. On ne connaît point encore, et d'ailleurs il n'a pas terminé lui-même l'examen du cas proposé, quelles seront ses conclusions, et c'est de lui que dépendra l'issue de la future réunion de la Congrégation des Rites. On a au contraire de meilleures nouvelles de la dernière séance préparatoire des Rites relativement à Jeanne d'Arc. La séance a été heureuse pour la cause et la congrégation générale, c'est-à-dire devant le pape, aura lieu au 24 novembre prochain. Cette fixation, qui est maintenant un fait acquis à la cause, montre que il n'y a pas eu à la congrégation préparatoire d'objections sérieuses. Au mois d'avril 1909 le monde catholique, et particulièrement la France, pourra s'unir au Souverain-Pontife allant vénérer les reliques de Jeanne d'Arc, ou au moins, car les cendres de la Vierge de Domrémy ont été jetées dans la Seine, l'image de celle qui a délivré la France du joug des Anglais, et à qui on demandera de la délivrer du joug des francs-maçons.

DON ALESSANDRO.

---

### UNION SAINT-JEAN

---

Montréal, 14 juillet 1908.

M. l'abbé C.-S. Huet, curé de Saint-Sulpice, décédé le 13 du courant, était membre de l'Union Saint-Jean, *Section de la Messe.*

G. DAUTH, ch.

*Secrétaire de l'Union Saint-Jean.*

## LES NOCES D'OR DE M. LE CURE D'OKA

**L**y avait eu un prélude à ces fêtes d'Oka, en mai dernier, lorsque les élèves du Collège de Montréal avaient eu l'avantage de posséder sous leur toit l'ancien directeur aujourd'hui curé d'Oka. Et quand, au réfectoire, à l'heure du dîner, le vénéré jubilaire — comme on disait déjà — fit son entrée, accompagné de deux de ses anciens élèves, Mgr l'archevêque de Montréal et Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, ce fut un beau concert de vivats de la part de tous ces Benjamins ! Mais les célébrations de la semaine dernière, dans la si calme et si tranquille propriété sulpicienne d'Oka, ont été, comme il convenait, plus solennelles encore. Plusieurs, parmi les anciens du Collège de Montréal, regretteront toujours que les circonstances n'aient pas voulu qu'on fit plus générale l'invitation. A ceux-là surtout, comme à tous d'ailleurs, nous voulons porter quelques échos des noces d'or du bon M. Lefebvre.

Prêtres et laïques, les anciens élèves ou les confrères de M. Lefebvre, étaient venus en nombre, ceux qui l'avaient pu : Mgr le délégué apostolique, Mgr l'archevêque, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'auxiliaire, le Très Révérend Père Abbé d'Oka, M. le supérieur de Saint-Sulpice, des chanoines, des curés, des avocats, des médecins, des notaires.....

Le matin du 7 juillet, M. le curé dit sa messe jubilaire à 7 heures ; elle fut servie par un enfant d'Oka, M. l'abbé Arbour, diacre ; un vénérable confrère de M. Lefebvre, M. Pierre Rousseau, ancien professeur de Rhétorique, devenu incapable de célébrer, vint recevoir à cette messe la sainte communion.

A la grand'messe, qui fut célébrée pontificalement par Mgr l'archevêque, en présence de Son Excellence le délégué, et au

milieu donc d'un grand concours, M. Labelle, directeur du Collège de Montréal, donna le sermon. Avec délicatesse, le prédicateur évita l'éloge direct, il se contenta de dire ce qu'est le prêtre, de quelles familles il sort d'ordinaire en notre pays, comment il se dévoue, ce que notre nation lui doit... et il eut à peine besoin d'indiquer l'application, que, sous le charme de sa parole vibrante et sincère, tout le monde faisait en son fort intérieur au bon curé jubilaire. Mgr l'archevêque ajouta quelques mots délicats pour dire son affection au vénéré directeur d'antan, et remercia Son Excellence Mgr le délégué de l'honneur et de la joie de sa présence.

Puis, Sa Grandeur lut un cablogramme annonçant la bénédiction papale.

Après la messe, le jubilaire alla renouveler ses promesses cléricales — les mêmes qu'il y a cinquante ans ! — entre les mains de son fils de jadis devenu son archevêque. Ce fut touchant au possible. Les paroles de l'hymne sulpicien montaient aux lèvres de tous : *Quam pulchre graditur !* Oui, il était beau au sens vrai du mot le vieux prêtre presque octogénaire s'avancant ainsi sous l'œil de Dieu et du peuple vers le pontife ! La foi seule nous peut donner de ces spectacles qui seraient absurdes s'ils n'étaient si grands par le surnaturel.

Les paroissiens d'Oka furent alors admis à présenter leurs félicitations et leurs vœux au digne prêtre qui s'occupe de leurs âmes depuis vingt-quatre ans avec tant de zèle et de sollicitude.

« De vos cinquante ans de sacerdoce — disait au jubilaire M. le maire de la paroisse — vingt-quatre nous appartiennent. Pour nous, vous aurez été le bon pasteur qui aime son troupeau, recherche ses vrais intérêts et se dévoue pour lui. Vous avez continué noblement cette lignée d'hommes de Dieu qui, depuis deux siècles, se succèdent sur les rives de notre lac, se transmettant l'un à l'autre le même esprit de charité et de zèle.

D'année en année, vous avez vu s'accroître le nombre de vos paroissiens, et nul n'est entré en contact avec vous sans en recevoir quelque bien. Placé au milieu de nous, au nom de Jésus-Christ, pour nous rappeler que le but de la vie présente c'est la conquête du ciel, vous n'avez rien négligé de ce qui pouvait nous en montrer et faciliter la route. Votre exemple nous a appris la régularité au devoir, la cordialité dans les relations, l'assiduité à la prière et la gaieté dans les souffrances. Toutes les fois que le deuil ou les tristesses de cette vie vous ont attirés à notre foyer ou nous ont fait frapper à la porte du presbytère, nous avons éprouvé combien votre cœur renferme de bonté vraie et de sincère compassion. Et dans l'intimité, que de conseils prudents, d'avis pleins de sagesse, de paroles encourageantes, de reproches paternels ou de secours discrets et généreux ! Enfin, avec quel soin vous avez veillé à l'éducation de nos enfants, mieux que les paroles, le proclame la présence en cette fête de ces maîtres et maîtresses que nous entourons de respect et de confiance ».

M. le maire rappelait ensuite ce que M. le curé a fait pour le culte, pour le chant à l'église, et pour la prospérité matérielle de ses enfants d'Oka. Comment, par exemple, il arrêta par une plantation intelligente — une vraie forêt de 60,000 sapins ! — les flots sablonneux et mouvants qui menaçaient d'envahir le village... Il termina par des souhaits.

M. le curé Lefebvre, comme bien l'on pense, répondit, et il le fit d'une voix forte et sonore autant qu'émue. Plus d'une fois les larmes coulèrent sur ses joues. Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier *in-extenso* cette réponse à ses paroissiens en général, comme aussi celle qu'il fit spécialement aux sauvages et que M. Forbes, curé de Sainte-Anne, traduisit dans la langue même des fils des enfants des bois. Ce sont des documents intéressants pour l'histoire que nous sommes heureux d'enregistrer ici.

**Discours de M. le curé Lefebvre à ses paroissiens  
d'Oka, au jour de ses noces d'or**

Mes chers paroissiens,

« Comment exprimerai-je tous les sentiments qui se pressent en ce moment dans mon cœur ?

« Ce que je vois, ce que j'entends, me touche plus que je ne saurais dire, et l'émotion que j'éprouve est de celles qui se traduisent peut-être mieux par les larmes que par les paroles.

« Cette belle fête, qui nous rassemble, je la dois à votre piété filiale, à la bienveillance de mes supérieurs, de mes confrères et de mes amis. C'est bien la fête de l'amitié en même temps que de la religion.

Mais je vous en prie, chers paroissiens, ne vous contentez pas de m'offrir des félicitations et des vœux et de rappeler ce que j'ai pu faire pour votre bien.

« Aidez-moi, avant tout, à remercier le Seigneur des grâces sans nombre qu'il a répandues sur ma vie et principalement sur mes cinquante années de sacerdoce ; je sais que je suis envers lui un débiteur insolvable, et l'éternité ne sera pas trop longue pour lui chanter l'hymne de mon action de grâces.

« De bonne heure il m'a fait entendre sa voix, et m'a choisi pour faire partie de sa milice sainte ; il sait avec quelle joie je me suis donné. Aujourd'hui, après cinquante ans, qui sont passés comme un jour, j'aime à le proclamer le meilleur et le plus doux des maîtres ; et au pied de ses autels, entre les mains du pontife vénéré qui fut mon fils, je lui répète la formule sacrée de mes premiers engagements : « Oui, il est la portion de mon héritage et de mon calice », je n'en veux point d'autre que lui, c'est lui seul que je désire servir jusqu'à mon dernier soupir.

« Longtemps avant de devenir votre père, chers paroissiens, je suis devenu l'enfant de Saint-Sulpice, et vous me permettez bien en cette circonstance de dire toute ma gratitude à cette pieuse compagnie dont vous avez rappelé tout à l'heure les bienfaits et qui fut sans cesse pour vous la plus tendre des mères.

« Pendant vingt-six ans j'ai travaillé à l'éducation de la jeunesse dans une maison qui, depuis sa fondation, avait si hautement mérité de l'Eglise et de la Patrie. Oh ! la jeunesse, cette jeunesse du cher Collège de Montréal, comme je l'ai sincèrement aimée ! C'est le temps que j'ai passé au milieu d'elle qui me vaut aujourd'hui l'honneur de voir ces noces d'or rehaussées par la présence d'illustres prélats, de prêtres, de religieux, de laïques distingués, mes anciens élèves ou mes anciens dirigés, auxquels m'ont uni toujours les liens de la plus cordiale affection.

« L'obéissance m'a dirigé vers vous, chers paroissiens, pour recueillir l'héritage de ces admirables missionnaires dont vous ne sauriez trop louer les vertus, MM. Mercier, Lacan, Cuoq et Leclaire. Mon devoir était tout tracé, je n'avais qu'à m'inspirer de leurs magnanimes exemples. En m'éprouvant pendant de longues années par la maladie, Dieu m'avait enseigné à compatir à ceux qui souffrent. Il n'y a pas d'école comparable à celle de la douleur. J'ai compris que je me devais surtout aux malheureux et aux pauvres. Du reste, l'Evangile était ouvert devant moi, et j'y lisais ces paroles du divin Maître : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ». N'était-ce pas le programme de mon ministère ?

« Eh bien, chers paroissiens, laissez-moi vous l'avouer, en devenant votre pasteur, je vous ai donné ma vie, et depuis lors je n'ai pas cessé de vivre pour vous. La pratique de la vertu, la piété solide, la charité fraternelle, l'éducation chrétienne de vos enfants : voilà ce que j'ai désiré pour vous avant tout le reste. Vous avez répondu à mes appels ; vous avez compris votre devoir ; vous avez rendu notre mission facile, j'aime à vous en rendre le témoignage public. Mais je sais que je manquerais à la justice, si je ne disais combien j'ai toujours été soutenu et secondé dans cette œuvre pastorale par les divers confrères si zélés, qui me furent donnés comme auxiliaires, ainsi que par les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Sachez apprécier les services rendus par eux à votre paroisse et gardez-leur à jamais un souvenir reconnaissant.

« Au point de vue matériel, Oka a progressé et s'est embelli.

Vous semblez heureux de le constater. Je m'en réjouis avec vous. Les Révérends Pères Trappistes, depuis plusieurs années, vous ont donné de précieuses leçons d'agriculture, en même temps qu'ils vous prêchent la piété et la vertu. Ce sont des maîtres que vous ferez bien de consulter et d'imiter. Dieu nous a permis de doter votre village d'une forêt de sapins que l'étranger admire, et qui protège vos habitations contre les avalanches de sable, si redoutées des anciens.

« Avant longtemps, je l'espère, un nouvel aqueduc remplacera l'aqueduc insuffisant d'aujourd'hui et vous assurera une protection plus efficace contre l'incendie.

« Pour l'avancement de toutes les œuvres qui vous intéressent, nous travaillerons ensemble, chers paroissiens, aussi longtemps qu'il plaira au Maître de nos destinés ; et grâce à la générosité de Saint-Sulpice donc je suis, ici, le mandataire et le représentant, je continuerai, comme par le passé, à fournir ma large part dans vos contributions et vos sacrifices.

« Mais combien de temps resterai-je encore à votre tête ? C'est le secret de Dieu. Ma vie est bien avancée déjà, et ces noces d'or que vous avez faites si joyeuses m'annoncent l'approche des années éternelles.

« Gravez profondément, gravez dans votre souvenir les conseils que je vous ai donnés, et mettez-les fidèlement en pratique alors même que je vous aurai quittés.

« Aimez bien le bon Dieu, et craignez de l'offenser ; aimez-vous les uns les autres ; fréquentez souvent les sacrements ; élevez chrétiennement vos enfants ; observez religieusement le dimanche ; soyez sobres, honnêtes, justes et charitables et vous serez bénis du ciel.

« Et puisse, un jour, là-haut auprès du Père, le pasteur, se retrouver avec le troupeau qu'il a tant aimé ici-bas ! ...

#### **Discours de M. le curé Lefebvre à ses paroissiens iroquois, au jour de ses noces d'or**

Mes chers fils,

« Je suis particulièrement touché des sentiments de respect et de piété filiale, que vous m'exprimez par la bouche de votre

si aimable interprète, à l'occasion de mon jubilé sacerdotal. Votre mission, vous le savez, a été l'objet constant de mes sollicitudes et de mon dévouement. J'ai hérité, ce me semble, de l'affection tout apostolique que vous aviez vouée vos pères, MM. Mercier, Lacan, Cuoq et Leclair. Jamais je n'ai été plus heureux que lorsqu'il m'a été donné de vous soulager dans vos besoins et de vous consoler dans vos peines.

« Hélas ! pourquoi faut-il que l'ennemi de tout bien soit venu semer la division parmi nous et en ait entraîné un certain nombre dans l'apostasie ?

« Je pleure sur ces pauvres enfants ! Ils savent bien pourtant où se trouve la véritable Eglise, et ils savent où sont ceux qui les aiment et veulent leur bonheur. J'espère qu'ils reviendront tous à nous comme quelques-uns sont revenus déjà. Notre cœur les attend. Hâtons par nos prières, chers fils, le jour qui réunira ensemble au pied du même autel tous les membres de la nation iroquoise.

« Si je ne vois pas ce beau jour ici-bas, j'espère que je le verrai du haut du ciel.

« Et vous, les fidèles disciples, soyez apôtres au milieu de vos frères, par votre piété exemplaire et votre charité ».

Au banquet qui eut lieu sous une immense tente, dans le jardin aux arbres si beaux, quelques discours furent prononcés par Son Excellence Mgr Sbarretti, qui félicita « ce prêtre distingué, digne de la Compagnie de Saint-Sulpice », « qui a non seulement la foi qui transporte les montagnes, mais même celle qui les arrête » ; par M. l'avocat Bisailon qui rappela spirituellement que si le cher vieux curé a su planter des sapins, il a su encore mieux planter dans les cœurs des pousses de vertu qui ont grandi ; par M. le Dr Lachapelle (Séverin) qui évoqua le souvenir du départ des zouaves il y a quarante ans du Collège de Montréal — dit aimablement que les Canadiens instruits ont tous deux familles, celle du collège avec celle du toit paternel, et finit en bon père et en bon zouave par offrir ses deux fils au représentant du pape... Mgr l'ar-

che  
tou  
I  
ava  
l'or  
seu  
tou  
L  
un  
noc  
M. l  
de  
que  
tou



loi  
mo  
pro  
de  
got

chevêque ajouta un mot, M. le curé Lefebvre remercia de toute son âme, et le dîner prit fin.

Il fallait se séparer. L'illumination et le feu d'artifice qu'on avait préparés pour le soir furent manqués ! La tempête et l'orage avaient voulu fermer brusquement le décor. Les âmes seules et les cœurs restèrent illuminés, et pour longtemps, de toute la splendeur de cette bonne et belle fête du cœur.

Les noces d'or, on le repète souvent, ressemblent toujours un peu à un soleil couchant ! Certes il est permis de songer aux noces de diamant, surtout quand on est frais et vert comme M. le curé d'Oka. Mais la foi enseigne et c'est pour un cœur de prêtre la meilleure des consolations lorsqu'il se sent vieillir, que les noces éternelles seront autrement belles et dureront toujours.

---

## LA CAUSE DE L'ÉDUCATION CONFESSIONNELLE

### EN ANGLETERRE

(De *l'Univers*, Paris)



A Chambre des communes a voté, par une majorité de 370 voix contre 205, le projet de loi de M. MacKenna sur l'éducation. Ce projet de loi n'est pas fameux. Et nous avons dit le magnifique mouvement organisé par les catholiques anglais pour protester contre cette loi destinée à priver, sous prétexte de neutralité, l'enseignement religieux de tout subside gouvernemental ou municipal. On laisse aux catholiques

comme aux anglicans les écoles pour lesquelles, comptant sur l'ancienne législation, ils avaient fait d'énormes sacrifices. Mais on leur disait : " Ni l'Etat, ni la commune ne consacreront désormais un *farthing* des fonds publics au soutien de vos écoles si vous leur gardez un caractère religieux. Jadis vous aviez droit à une part des taxes scolaires dans la mesure où vous répondiez aux exigences du programme scolaire. Maintenant il n'en sera plus de même, à moins que vous ne renonciez à tout esprit religieux dans la direction de vos écoles. On vous donnera à vous anglicans des professeurs ou des élèves non conformistes et vous le trouverez bon ; à vous catholiques des professeurs et des élèves protestants et vous les prendrez. Sinon vous continuerez à garder votre école telle que vous le désirez. Mais alors vous n'aurez plus un sou des deniers publics. Vous continuerez d'ailleurs à payer vos taxes scolaires que nous emploierons pour le plus grand bien de nos écoles dont vous ne voulez pas ! "

Les catholiques anglais, comme nous l'avons dit, ont organisé un magnifique mouvement de résistance, qui s'est affirmé d'un bout à l'autre de l'Angleterre, qui a réduit partout les majorités libérales dans les élections partielles, et qui a notamment amené l'éclatant échec de M. Winston Churchill à Manchester. Et si le *Bill* de M. Mac-Kenna passe, il passe très adouci en ce sens qu'il laisse aux directeurs d'écoles religieuses le choix d'échapper aux effets de la loi, en proclamant leur indépendance et en réclamant une indemnité qui leur permette de faire face à leurs responsabilités pécuniaires. C'est sur le chiffre de cette indemnité qu'ont porté et porteront les négociations entamées avec les représentants de " l'école religieuses " et qui rendront peut-être la loi supportable.

On sait du reste que c'est là le second projet de loi, présenté par le cabinet libéral au Parlement. Le premier

fut déposé par M. Birrell qui, battu à la Chambre des lords, abandonna le portefeuille de l'instruction publique pour celui de l'Irlande et fut remplacé par M. MacKenna. M. MacKenna lui-même, devant l'impopularité qui lui valurent les premières lignes de son projet, a émigré à l'amirauté. Et c'est son successeur M. Runciman qui appliquera la nouvelle loi si elle n'est pas repoussée par la Chambre-Haute.

L.-NEMOURS GODRÉ.

\* \* \*

Le Conseil catholique de l'Instruction réuni à Londres, le 1er mai, sous la présidence du duc de Norfolk, a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1) Aucune solution de la question scolaire ne peut être acceptée par les catholiques lorsqu'elle prive les parents catholiques de leur droit ; (a) d'avoir pour leurs enfants des écoles catholiques dont les instituteurs sont catholiques et enseignent la doctrine de l'Eglise sous la surveillance des autorités catholiques pendant les heures de classe, (b) d'avoir la faculté d'ouvrir de nouvelles écoles, reconnues et maintenues par les autorités civiles, et la permission d'agrandir les écoles existantes partout où cela sera nécessaire en vue de l'accroissement de la population catholique.

2) Aucune solution permettant une atteinte au caractère catholique des écoles catholiques, ne peut être acceptée.

3) Aucune solution ne pourvoyant pas à la continuation et au soutien des écoles normales et des centres actuels d'élèves-instituteurs catholiques ou ne facilitant

pas la formation des instituteurs catholiques ne peut être acceptée.

4) Le conseil déclare qu'il n'acceptera aucune solution qui placerait les instituteurs catholiques dans une position d'infériorité par rapport à leurs collègues, soit au point de vue de leur situation sociale, soit au point de vue du traitement, ou qui n'accorderait pas de fonds publics pour maintenir les écoles catholiques au niveau des écoles communales.

5) Considérant que le nouveau règlement pour les écoles secondaires est un obstacle à la liberté de croyance, et impose une peine aux catholiques à cause de leur foi, le conseil renouvelle sa protestation contre ce règlement, et invite les électeurs catholiques à pousser leurs représentants au Parlement à en demander l'annulation.

---

## AUX PRIERES

---

M. l'abbé C.-S. Huet, décédé à Saint-Sulpice.

Sœur Marie de Saint-Gérard-Majella Gallagher, religieuse de chœur, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

---

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	27	JUILLET	—	Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.
MERCREDI	29	"	—	Saint-Gérard-Majella.
VENDREDI,	31	"	—	Noviciat des Pères Oblats.
DIMANCHE,	2	AOUT	—	Bordeaux.